



« la meilleure façon de garder son emploi c'est de ne pas le perdre. »

Le Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés ([SAMETH](#)) a pour objectif de maintenir en activité un salarié dont l'aptitude médicale devient incompatible avec son poste de travail en recherchant des solutions pour permettre à une personne en situation de handicap de conserver son emploi. L'aménagement du poste consiste à mettre en place des solutions techniques, humaines ou organisationnelles afin de compenser le handicap et permettre à l'agent de conserver son poste. Les Sameth interviennent en partenariat avec les acteurs du champ médical et social de l'emploi tels que la médecine du travail, la caisse d'assurance retraité et de la santé au travail... Ce service est financé conjointement par l'[AGEFIPH](#) pour le secteur privé et le FIPHFP pour le secteur public.

Le service s'adresse :

- Aux entreprises privées et leurs salariés en [CDI](#) ou [CDD](#) de plus de 6 mois ;
- Aux entreprises publiques et leurs agents ou stagiaires ;
- Aux travailleurs indépendants ;

Les services proposés :

- Informer et conseiller sur le cadre juridique et la démarche de maintien dans l'emploi ;
- Analyser la situation et accompagner dans la recherche et la construction de solutions adaptées ;
- Mobiliser les aides et prestations techniques, humaines et financières pour la mise en œuvre de la solution de maintien.